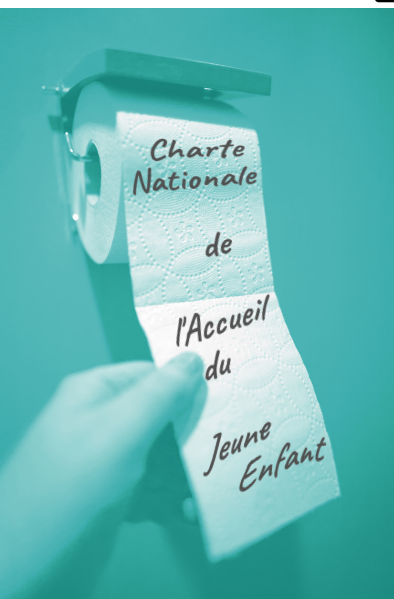




journée de mobilisation du 31 mars 2022

#amavraievaleur

Le gouvernement bafoue :



Le SNPPE revendique

Des moyens matériels et financiers pour travailler dans de bonnes conditions et accompagner les enfants et leur famille avec bienveillance.

La revalorisation salariale permettant reconnaissance et attractivité de la Petite Enfance par la mise en place, au minimum, de la prime Ségur mensuelle de 183 euros net au même titre que le secteur du soin ou du médico-social.

Des formations réelles

la mise en place factuelle de l'analyse de pratique pour tou.te.s.

Des passerelles vers des formations spécifiques permettant une réelle évolution pour les professionnel.le.s épuisé.e.s et usé.e.s.

L'abrogation de la réforme du cadre réglementaire

la mise en œuvre des recommandations du rapport ministériel de la commission des 1000 jours de l'enfant.



Syndicat National des Professionnel.le.s de la Petite Enfance
snppe.fr | contact@snppe.fr

